

Communauté de Communes de la Région Lézignanaise Corbières et Minervois

Délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 8 novembre 2023 - 18h15

<u>Objet :</u> Liste des délibérations adoptées lors de la séance du Conseil Communautaire du 08/11/2023 à 18h15

Date de la	Nombre de	Nombre de conseillers	Nombre de	Nombre de votants :
convocation:	conseillers en	présents :	procurations:	
02/11/2023	exercice: 82	49	20	69

Date de la publication : le 10/11/2023.

L'an deux mille vingt-trois, le huit novembre à 18H15, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Région Lézignanaise Corbières Minervois régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, au Foyer de Campagne 11330 FELINES TERMENES, sous la présidence de André HERNANDEZ, Président.

Monsieur Gérard BARTHEZ a été nommé secrétaire de séance.

Etaient présents : (49)

Jean-Claude MONTLAUR (ALBAS), Yvon LACOMBE (ALBIERES), Bernard SUTRA (AURIAC), Muriel DELFOUR (BOUISSE), Alain MAILHAC (BOUTENAC), Serge LEPINE (CAMPLOND D'AUDE), André HERNANDEZ (CANET D'AUDE), Serge BRUNEL (CONILHAC-CORBIERE), Paul BERTHIER (COUSTOUGE), Mélinda BORNIA (DAVEJEAN), Aaron-Lee GRIMSTONE (DERNACUEILLETTE), Michel CAZENEUVE (ESCALES), Isabelle GEA-PERIS (FABREZAN), Jean-Marie SAURY (FELINES TERMENES), Gérard BARTHEZ (FERRALS LES CORBIERES), Jacques CONTIES (FONTCOUVERTE), Jacques PIRAUD (JONQUIERES), René ORTEGA (LAGRASSE), Michel BARBAZA (LAIRIERE), Claudine ASTRUC (LA ROQUE DE FA), Gérard FORCADA (LEZIGNAN-CORBIERES), Christine BENET (LEZIGNAN-CORBIERES), Jean-Paul PUJOL (LEZIGNAN-CORBIERES), Bernard FUMET (LEZIGNAN-CORBIERES), Dominique JOLIS PAILHIEZ (LEZIGNAN-CORBIERES), Guy VIVES (LEZIGNAN-CORBIERES), Thierry CAUMEIL (LEZIGNAN-CORBIERES), Sylvie DANRE (LEZIGNAN-CORBIERES), Françoise BAROUSSE (LEZIGNAN-CORBIERES), Freddy NOLOT (LEZIGNAN-CORBIERES), Sophie COURRIERE CALMON (LEZIGNAN-CORBIERES), Thierry DENARD (LEZIGNAN-CORBIERES), YVES KOSINSKI (LUC SUR ORBIEU), GUY AUDEMARD D'ALANCON (MONTBRUN DES CORBIERES), Jessica BOSCH (MONTJOI), Yves FABRE (MONTSERET), Emile DELPY (PARAZA), André CONTRERAS (QUINTILLAN), Alain COSTE (RIBAUTE), Corinne GIACOMETTI (ROQUECOURBE MINERVOIS), Jean-Michel FOLCH (SAINT ANDRE DE ROQUELONGUE), Henri RIVIERE (SAINT MARTIN DES PUITS), Roland QUINCEY (SAINT PIERRE DES CHAMPS), Redha MENNAD (SALZA), Cédric MALRIC (TALAIRAN), Hervé BARO (TERMES), Philippe PUECH (THEZAN DES CORBIERES), Michel PONCOT (VILLEROUGE TERMENES), Alain GALAND (VIGNEVIEILLE).

Etaient absents les représentants des Communes de : (13)

Gérard GARCIA (ARGENS-MINERVOIS), Joelle CANITROT AYE (CANET D'AUDE), Didier CASATO (CASCASTEL des CORBIERES), Gilles BARTHES (CASTELNAU D'AUDE), Frédéric BERROCAL (FABREZAN),

Jean-Marie GALINIE (LANET), Sophie BIRKENER (LEZIGNAN-CORBIERES), Virginie JULIAN (LEZIGNAN-CORBIERES), Isabelle FARGES (MASSAC), Gilles CASTY (ORNAISONS), Daniel LANGLOIS (PALAIRAC), Geneviève LOPEZ (ROUBIA), David ELIS (SAINT COUAT D'AUDE).

Procurations: (20)

Marcel REVERDY (CANET D'AUDE) à André HERNANDEZ, Jean-Claude MORASSUTTI (CRUSCADES) à Emile DELPY, Suzanne ARNAUD (FERRALS LES CORBIERES) à Gérard BARTHEZ, Béatrice BORT (HOMPS) à Isabelle GEA-PERIS, Bérengère LECEA (LEZIGNAN-CORBIERES) à Thierry CAUMEIL, William COMBES (LEZIGNAN-CORBIERES) à Gérard FORCADA, Dominique JOLIS (LEZIGNAN-CORBIERES) à Dominique JOLIS PAILHIEZ, Sabrina FITO (LEZIGNAN-CORBIERES) à Christine BENET, Didier JULIAN (LEZIGNAN-CORBIERES) à Guy VIVES, Sylvie FUMET (LEZIGNAN-CORBIERES) à Bernard FUMET, Michel MASUYER (LEZIGNAN-CORBIERES) à Sylvie DANRE, Rémi PENAVAIRE (LEZIGNAN CORBIERES) à Thierry DENARD, Christine MANGOLD (LUC SUR ORBIEU) à YVES KOSINSKI, Christelle HERMAND (MOUTHOUMET) à Michel PONCOT, Gérard PIOCH (MOUX) à Jacques CONTIES, Claire CHAOUAT (ORNAISONS) à Alain MAILHAC, Myriam MIQUEL (SAINT ANDRE DE ROQUELONGUE) à Jean-Michel FOLCH, Xavier DE VOLONTAT (SAINT LAURENT DE LA CABRERISSE) à Paul BERTHIER, Marilyse RIVIERE (TOURNISSAN) à René ORTEGA, Serge MARRET (TOUROUZELLE) à Jean-Marie SAURY.

<u>Délibération n° DE 2023 181</u>: APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 20 septembre 2023

Adoptée à l'unanimité

<u>Délibération n° DE 2023 182</u>: COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU PRESIDENT PRISES PAR DELEGATION

Le Conseil Communautaire prend acte

<u>Délibération n° DE 2023 183</u>: AVIS DE LA CCRLCM SUR LA MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DE L'AGLY (SMBVA)

Adoptée à l'unanimité

<u>Délibération n° DE 2023 184 :</u> ELECTION D'UN DELEGUE DE LA CCRLCM AU SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DE L'AGLY (SMBVA)

Adoptée à l'unanimité

<u>Délibération n° DE 2023 185</u>: MANDAT SPECIAL DE REPRESENTATION ET REMBOURSEMENT DE FRAIS 33ème Convention des intercommunalités de France : les transitions une question politique (du 11 au 13 octobre 2023)

Adoptée à l'unanimité

<u>Délibération n° DE 2023 186</u>: FIXATION DES TAUX DE PROMOTION POUR LES AVANCEMENTS DE GRADE

63 voix POUR - 4 ABSTENTION - 1 voix CONTRE

Adoptée à la majorité

<u>Délibération n° DE 2023_187</u>: MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS **Adoptée à l'unanimité**

<u>Délibération n° DEL 2023 188</u>: DECISION MODIFICATIVE N°3 : BUDGET PRINCIPAL 2023 **Adoptée à l'unanimité** <u>Délibération n° DE 2023 189</u>: AJUSTEMENT BALANCE DU COMPTE 16 - CORRECTION DU CAPITAL RESTANT DU DE LA DETTE SUR LE BUDGET PRINCIPAL

Adoptée à l'unanimité

<u>Délibération n° DE 2023 190</u>: DISPOSITIF REGIONAL POUR LE DEVELOPPEMENT ET LA VALORISATION DES BOURGS CENTRES : APPROBATION DE LA CONVENTION BOURG CENTRE OCCITANIE DE LEZIGNAN CORBIERES

Adoptée à l'unanimité

<u>Délibération n° DE 2023 191</u>: DISPOSITIF REGIONAL POUR LE DEVELOPPEMENT ET LA VALORISATION DES BOURGS CENTRES : APPROBATION DE LA CONVENTION BOURG CENTRE OCCITANIE DE FABREZAN

Adoptée à l'unanimité

<u>Délibération n° DE 2023 192</u>: FONDS DE CONCOURS-CONVENTION DE FINANCEMENT RELATIVE AUX ETUDES DE FAISABILITE DU POLE D'ECHANGE MULTIMODAL (PEM) DE LEZIGNAN CORBIERES Monsieur Gérard FORCADA Maire de la commune et tous les élus de la ville de Lézignan-Corbières intéressés par l'affaire ne prennent pas part au vote.

Adoptée à l'unanimité

<u>Délibération n° DE 2023 193</u>: FONDS DE CONCOURS 2023- AIDES INTERCOMMUNALES AU PROJET STRUCTURANT DE LA COMMUNE DE MONTJOI

Madame Jessica BOSCH Maire de la commune, intéressée par l'affaire ne prend pas part au vote. **Adoptée à l'unanimité**

<u>Délibération n° DE 2023 194</u>: FONDS DE CONCOURS 2023- AIDES INTERCOMMUNALES AU PROJET STRUCTURANT DE LA COMMUNE DE FABREZAN

Madame Isabelle GEA Maire de la commune, intéressée par l'affaire ne prend pas part au vote **Adoptée à l'unanimité**

<u>Délibération n° DE 2023 195</u>: SUBVENTION D'EQUIPEMENT AU SYNDICAT MIXTE DE L'ABATTOIR DE QUILLAN HAUTE VALLEE DE L'AUDE

Adoptée à l'unanimité

<u>Délibération</u> n° <u>DE 2023 196</u>: ACQUISITION PAR LA CCRLCM A L'EURO SYMBOLIQUE NON RECOUVRABLE D'UNE PARCELLE CADASTREE A 1185 A LA COMMUNE DE FABREZAN POUR LA REALISATION DU SCHEMA DES DECHETERIES

Adoptée à l'unanimité

<u>Délibération n° DE 2023 197</u>: ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA DECHETERIE DE LEZIGNAN-CORBIERES NORD

Adoptée à l'unanimité

<u>Délibération n° DE 2023 198</u>: ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA DECHETERIE D'ESCALES Adoptée à l'unanimité

<u>Délibération n° DE 2023 199</u>: ACQUISITION A TITRE GRACIEUX PAR LA CCRLCM D'UNE PARCELLE CADASTREE AL 779 A LA COMMUNE DE LEZIGNAN-CORBIERES POUR LA CREATION D'UN CENTRE DE SANTE INTERCOMMUNAL

Adoptée à l'unanimité

<u>Délibération</u> n° <u>DE 2023 200</u> : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION ADAJE POUR PARTICIPATION AUX TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITE SOLLICITES PAR LA PMI **Adoptée à l'unanimité**

<u>Délibération n° DE 2023 201</u>: PRISE EN CHARGE PAR LA CCRLCM DES FRAIS DE TRANSPORTS POUR LES REPRESENTATIONS CULTURELLES 2023/2024

Adoptée à l'unanimité

<u>Délibération n° DE 2023 202</u>: AVIS SUR LES OUVERTURES DOMINICALES SUR LA COMMUNE DE LEZIGNAN CORBIERES EN 2024.

Adoptée à l'unanimité

Le secrétaire de séance Gérard BARTHEZ Le Président André HERNANDEZ